

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02919 Numéro SIREN : 819 807 652 Nom ou dénomination : SO'GERCENTRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/032019

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/032019**
n°de gestion : **2016B02919**
n°SIREN : **819 807 652 RCS Lyon**

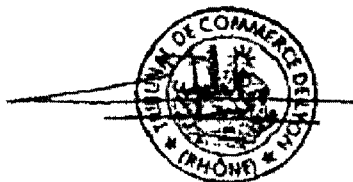
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 24/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO'GERCENTRE - Société par actions simplifiée
6/8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5109169

Bilan - Actif

Capital souscrit non appelé

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immo. incorporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel, outillage

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations par mise en équivalence

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

2 703

Autres immobilisations financières

ACTIF IMMOBILISE**2 703****STOCKS ET EN-COURS**

Matières premières, approvisionnements

En-cours de production de biens

En-cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

7 173

7 173

85 288

Avances et acomptes versés sur commandes

CREANCES

Créances clients et comptes rattachés

90 267

90 267

151 869

Autres créances

95 356

95 356

52 144

Capital souscrit et appelé, non versé

DIVERS

Valeurs mobilières de placement

(dont actions propres :)

Disponibilités

189 006

189 006

453 577

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

184

184

9 030

ACTIF CIRCULANT**381 986****381 986****751 909**

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL**381 986****381 986****754 612**

Bilan - Passif

Capital social ou individuel (dont versé :	10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	27 327	
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		38 371	28 327
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		76 698	38 327
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 235	1 356
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		146 497	331 428
Dettes fiscales et sociales		120 784	242 436
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		36 773	141 065
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		305 288	716 285
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		381 986	754 612

Compte de résultat

Ventes de marchandises	1 147 773	1 147 773	866 681
Production vendue de biens			
Production vendue de services	502 808	502 808	442 165
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 650 581	1 650 581	1 308 846
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		62 458	-14 357
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		14 024	115 239
Autres produits		11 101	26 138
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 738 164	1 738 164	1 435 866
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		502 961	394 888
Variation de stock (marchandises)		72 918	-80 091
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		808	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		403 814	369 359
Impôts, taxes et versements assimilés		59 918	46 385
Salaires et traitements		467 338	448 698
Charges sociales		143 683	119 048
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		46 791	105 919
CHARGES D'EXPLOITATION	1 698 232	1 698 232	1 404 207
RESULTAT D'EXPLOITATION	39 932	39 932	31 659
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations		1 108	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		18	6
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	1 126	1 126	6
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			32
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES			32
RESULTAT FINANCIER	1 126	1 126	-26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	41 058	41 058	31 633

Compte de résultat

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise
Impôts sur les bénéfices

2 687

3 306

TOTAL DES PRODUITS**1 739 290****1 435 872****TOTAL DES CHARGES****1 700 919****1 407 545****BENEFICE OU PERTE****38 371****28 327**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 381 986 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 38 371 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

• Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Règles et méthodes comptables

- Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains

Dont composants

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Const. Install. générales, agenc., aménag.

Install. techniques, matériel et outillage ind.

Installations générales, agenc., aménag.

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

2 703

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2 703

TOTAL GENERAL

2 703

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

2 703

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2 703

TOTAL GENERAL

2 703

Amortissements

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains
 Constructions sur sol propre
 Constructions sur sol d'autrui
 Constructions installations générales, agenc., aménag.
 Installations techniques, matériel et outillage industriels
 Installations générales, agenc. et aménag. divers
 Matériel de transport
 Matériel de bureau et informatique, mobilier
 Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices

Début d'exercice Augmentations

Dotations

Fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles
Dépréciations immobilisations corporelles
Dépréciations titres mis en équivalence
Dépréciations titres de participation
Dépréciations autres immobilis. financières
Dépréciations stocks et en cours
Dépréciations comptes clients
Autres dépréciations

DEPRECIATIONS

TOTAL GENERAL

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients 90 267 90 267

Créance représentative de titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité Sociale et autres organismes sociaux

Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices 47 185 47 185

Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée 17 837 17 837

Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés

Etat, autres collectivités : créances diverses

Groupe et associés 2 850 2 850

Débiteurs divers 27 484 27 484

Charges constatées d'avance 184 184

TOTAL GENERAL	185 807	185 807
----------------------	----------------	----------------

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice 2 703

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
-----------------	--------------	--------------	--------------------	---------------

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine 1 235 1 235

Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers

Fournisseurs et comptes rattachés 146 497 146 497

Personnel et comptes rattachés 12 416 12 416

Sécurité sociale et autres organismes sociaux 44 141 44 141

Etat : impôt sur les bénéfices

Etat : taxe sur la valeur ajoutée 17 242 17 242

Etat : obligations cautionnées

Etat : autres impôts, taxes et assimilés 46 985 46 985

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés

Autres dettes 36 773 36 773

Dettes représentatives de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL GENERAL	305 288	305 288
----------------------	----------------	----------------

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	51 838	107 765	-55 927
AVOIR A ETABLIR	6 347	36 817	-30 470
INTERETS COURUS SUR Cpte COURANT		32	-32
PERSONNEL CAP	56	1 000	-944
DETTES PROVISIO POUR CONGES	6 053	71 047	-64 994
DETTES PROVI PRIME PREC	3 675	9 065	-5 390
CHARGES A PAYER	24	350	-326
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	2 119	24 867	-22 748
CHGES SOC SUR PRIMES PRECARITES	1 103	3 172	-2 070
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	12 291	4 239	8 052
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	3 627	2 839	788
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	10 389	7 684	2 705
ETAT - CET A PAYER	20 678		20 678
ETAT - TAXE ORD MENAGERES A PAYER		3 432	-3 432
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	1 182	1 356	-174
TOTAL CHARGES A PAYER	119 381	273 665	-154 284

**Charges et produits constatés
d'avance**

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	184	9 030	-8 847
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	184	9 030	-8 847

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	40 700	27 164	13 536
AVOIR A RECEVOIR		3 708	-3 708
ORG SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	-720		-720
INTERETS COURUS SUR Cpte COURANT	1 108		1 108
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	41 088	30 872	10 216

**Éléments sur les postes des
entreprises liées**

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	29 226	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 901	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	1 108	
Charges financières		

Composition du capital social

Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 000			10

Informations complémentaires

- Ventilation des résultats exceptionnels et de l'activité

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	41 058	2 687	38 371
Résultat exceptionnel à court terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	41 058	2 687	38 371

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

- Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 200 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

- Effectif moyen du personnel salarié et intermédiaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2017	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	18
Ouvriers	0
TOTAL	18

- Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

- Comptabilisation présentation au Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64.

Le CICE 2017, d'un montant de 31 463 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : un investissement dans une action de conseil en stratégie d'entreprise et de développement a été effectué dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des marchés. Notre société a également prospecté pour un projet de croissance externe.
- Investissements complémentaires dans le logiciel de gestion.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités. Ces recrutements sont intervenus dans les services : comptables et financiers, opérationnel et communication.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

SO'GERCENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
819 807 652 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 8 JUIN 2018**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

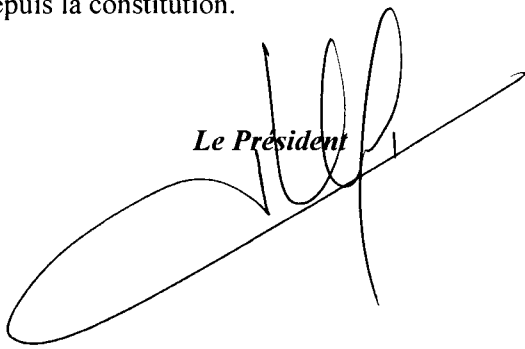
DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 38.370,66 euros en totalité au compte autres réserves .

En application de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique indique qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution.

Le Président



EXEMPLAIRE GREFFE

SO'GERCENTRE

Société par actions simplifiée

Siège social

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation

69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

SO'GERCENTRE
Société par actions simplifiée
Siège social
6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SO'GERCENTRE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 24 Mai 2018

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Chalvin', with a stylized flourish at the end.

Thibault CHALVIN
Commissaire aux Comptes